

René BRIQUE

Expert comptable
Commissaire aux comptes
D.E.S. en sciences économiques

**7 place Lionel Terray
38100 GRENOBLE**

Tél: 04 76 40 13 03
Fax : 04 76 40 11 36
Courriel : briquerene@wanadoo.fr

ASSOCIATION LPO ISERE

**5 Place BIR-HAKEIM
38000 GRENOBLE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale de votre Association le 19 novembre 2004, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de **l'ASSOCIATION LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX DELEGATION ISERE (LPO ISERE)**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur les comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et information figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables suivis et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Dans le cadre de ma mission j'ai été conduit à contrôler la comptabilisation des opérations de trésorerie, et les opérations relatives aux subventions octroyées et reçues sur l'exercice. J'ai obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association, grâce, à l'examen des procédures mises en place par votre association pour appréhender ces opérations et par l'analyse des contrats et des conventions de subventions signées entre votre association et ses financeurs.

- le tableau des subventions de l'annexe 10 présente également l'antériorité des subventions en attente d'encaissement. Dans le cadre de ma mission, je me suis assuré de la réalité des subventions figurant dans ce tableau, et du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice.

- Je me suis également assuré que les subventions pluriannuelles sont comptabilisées en totalité au moment de leur octroi et sont réparties dans le temps conformément aux conditions des financeurs. Le détail des subventions constatées d'avance est également donné dans le tableau de l'annexe 10.

- J'ai obtenu les éléments probants justifiant l'emploi des subventions reçues et affectées à des projets définis.

- J'ai effectué le contrôle des subventions comptabilisées en « Fonds dédiés » dont les détails sont retracés dans l'annexe 10. Ceux-ci se fondent sur une comptabilité analytique interne portant sur les temps de travail et les salaires et charges y afférents. Dans le cadre de ma mission, j'ai pu m'assurer de l'état d'avancement des projets financés par ces fonds, et du caractère acceptable du montant des fonds dédiés constatés dans le compte de résultat de l'exercice. Ces résultats se fondent notamment sur les délibérations de votre conseil d'administration

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans le rapport moral du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Grenoble, le 24 mars 2011

René BRIQUE
Commissaire aux Comptes

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Grenoble, le 24 mars 2011

René BRIQUE
Commissaire aux Comptes

LPO ISERE

5, place Bir-Hakeim

38 000 Grenoble

BILAN ACTIF**EUROS**

durée de l'exercice : 12 mois 12 mois

31/12/10	2010		2009	
ACTIF	Brut	mort.& Pro	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences.	8 847	7 187	1 660	1 051
Immobilisations corporelles				
Terrain	626	0	626	626
Agencement & aménagements	7 763	5 151	2 612	4 165
Matériel d'activité	8 087	7 109	978	1 377
Matériel de transport				
Matériel de bureau & informatique	11 626	9 432	2 194	3 125
Mobilier	10 414	9 672	742	997
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Prêts				
Autres	2 000	0	2 000	3 000

Total I	49 363	38 551	10 812	14 340
Actif circulant				
Stocks et en cours	1 796	333	1 463	1 800
Avances et acomptes versés				
Créances (2)				
- Adhérents et comptes rattachés				
- Clients	89 578	4 000	85 578	90 067
- Autres créances	189 961		189 961	234 716
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
- Banques	221 476		221 476	99 610
- Caisse	1 110		1 110	209
Charges constatées d'avance	2 290		2 290	0
Total II	506 211	4 333	501 878	426 402
TOTAL GENERAL (I+II)	555 574	42 884	512 690	440 743

PASSIF

Fonds propres		
Fonds associatif	36 608	36 608
Réserve légale	83 496	83 496
Réserves		
Report à nouveau	49 074	109 775

Résultat de l'exercice	71 662	-60 701
Subventions d'équipement	4 570	4 570
Total I	245 410	173 748
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	1 449	0
Provisions pour charges	0	0
Fonds dédiés	66 880	103 706
Total II	68 329	103 706
Dettes (1)		
Emprunts		
Emprunts et dettes diverses (2)		
Avances et acomptes reçus	63 311	29 909
Fournisseurs et comptes rattachés	71 274	70 265
Dettes fiscales et sociales	492	4 700
Autres dettes	63 874	58 415
Produits constatés d'avance		
Total III	198 951	163 289
TOTAL GENERAL (I+II+III)	512 690	440 743
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) dont soldes créditeurs des banques		

LPO ISERE

COMPTÉ DE RESULTAT

	2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	12 147	6 746
Production vendue	83 252	44 465
Prestations études & animation	34 769	36 502
Subventions de fonctionnement	311 880	280 748
Cotisations	4 298	4 106
Dons		
Transferts de charges	27 839	33 432
Reprises sur provisions		
Autres produits		14 875
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	474 185	420 874
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats marchandises	9 862	7 170
Variation de stocks de marchan	4	-130
Achats approvisionnement		
Services extérieurs	73 323	51 618
Autres Services extérieurs	74 686	66 536
Impôts et taxes	13 603	15 466
Salaires et traitements	196 776	210 089
Charges sociales	75 190	74 961
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements	5 638	6 362
Dotations aux provisions sur actif circulan		0

	Dotations aux provisions pour Autres charges	5 782	0 11 767
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	454 864	443 840
	SOLDE D'EXPLOITATION (I - II)	19 321	-22 966
	Produits financiers Charges financières	1 769	989
	SOLDE FINANCIER	1 769	989
	Produits exceptionnels Charges exceptionnelles	14 730 984	14 625 2 970
	SOLDE EXCEPTIONNEL	13 746	11 655
	TOTAL DES PRODUITS	490 684	436 488
	TOTAL DES CHARGES	455 848	446 810
	SOLDE INTERMEDIAIRE	34 836	-10 322
	+ Report de ressources non utilisées des exercices ant	95 709	45 328
	- Engagements à réaliser	58 883	95 709

	RESULTAT NET	71 662	-60 701
	Evaluation des contributions volontaires en nature		
	Travail bénévole	215 000	78 163
	Mise à disposition gratuite de biens et	6 938	6 938
	TOTAL	221 938	85 101